

Cohabiter avec la tortue des bois

La tortue des bois (*Glyptemys insculpta*) est la plus terrestre des 8 tortues d'eau douce du Québec et est actuellement considérée en péril. Sa dossière est brunâtre tirant parfois sur le gris tandis que le plastron est jaune avec des taches noires. On la distingue bien par son cou et ses pattes, qui sont orange.



Spécimen observé par l'équipe de l'OBVRLY en 2021 à Saint-Alexis-des-Monts.

Elle passe l'été dans les bois clairs et les parterres de coupe, à proximité de plans d'eau où elle retourne au besoin pour régulariser sa température corporelle. On peut commencer à l'apercevoir sur les **berges des rivières sinueuses et dans les aulnaies basses qui bordent les cours d'eau à partir de la mi-avril.**

Elle **s'accouple généralement au printemps** et la **ponte a lieu en juin** et les œufs, au nombre de 6 à 11 en moyenne, éclosent à la fin de l'été (août-septembre).

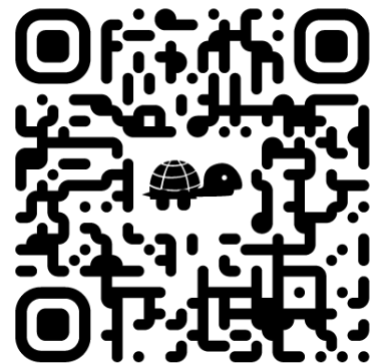
L'espèce présente un comportement alimentaire que l'on peut qualifier d'omnivore et se nourrit de petits fruits, de feuilles tendres, de plantes, de champignons et d'insectes.

Ce que vous pouvez faire pour aider l'espèce :

- **Ralentissez** sur la route, dans les sentiers de VTT, chemins forestiers pits de sables ou en embarcations près des plages entre mai et septembre (période de déplacements accrus)
- Observer minutieusement votre terrain pour trouver des spécimens, des traces de déplacement, de ponte d'œufs, d'éclosion ou encore des signes de présence de prédateurs (raton laveur, chiens errants, etc.) ayant détérioré des nids
- Conserver votre rive à l'état naturel... *Sa présence ne vous empêchera pas de construire !*
- Gardez vos animaux de compagnie sous surveillance constante, car l'odeur des œufs les attirent et gardez vos distances, car elles sont sensibles au dérangement
- Effectuer une bonne gestion de vos déchets pour éviter d'attirer les prédateurs (rats, etc.)
- **Si vous faites une observation, signalez-la et notez :**
 1. Date et heure,
 2. Localisation la plus précise possible (coordonnées GPS idéalement)
 3. Prenez des photos (idéalement une de la **carapace complète vue d'en haut** pour nous permettre de savoir si l'individu est marqué et donc a déjà été capturé)
 4. Avisez l'équipe de l'OBVRLY (genevieve@obvrlly.ca / 819 264-2033#2) OU complétez le formulaire en ligne via le code QR ci-contre

Source : site Web MFFP, Juin 2021 (

<https://www3.mffp.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/fiche.asp?noEsp=71>)



RALENTISSEZ

et signalez vos observations

Psst...

La garde en captivité d'espèces sauvages est **illégal**!

Animaux sauvages ou domestiques, **contactez-nous** pour savoir comment vous en départir.

Période
d'activité
accrue :

**mai
à août**



760, boul. Saint-Laurent Est
Louiseville, Québec
J5V 1H9

www.obvrly.ca